



DECISION DU PRESIDENT

N° 2024 /012

1.1 Marché public

MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE POUR UNE MISSION D'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UNE STATION D'EPURATION A SAINT BENOIT EN DIOIS

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réaliser une mission d'étude de faisabilité pour la création d'une station d'épuration à Saint Benoit en Diois ;

CONSIDERANT que le marché est dévolu par procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 et R.2131-12 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT la mise en concurrence effectuée du 31 octobre 2023 au 17 novembre 2023 auprès de plusieurs entreprises spécialisées ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'allotir ce marché ;

CONSIDERANT la proposition technique et financière reçue de la société SED Ingénierie Conseil pour un montant de 12 387 € HT ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget annexe STEP 2024 – imputation 2313 ;

DECIDE

Article 1 : de signer le marché de prestation de service pour une mission d'étude de faisabilité pour la création d'une station d'épuration à Saint Benoit en Diois avec la société SED Ingénierie Conseil – 17 place du Champs de Mars, 26 400 GRANE, n°SIRET 443 714 894 000 70 pour un montant de 12 387, 50 € HT.

Article 2 : la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 13 MARS 2024

Affichée le : 13 MARS 2024

Denis BENOIT
Président



Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE